

COMMISSION D'EXAMEN DES VŒUX PARCOURSUP
Rentrée universitaire 2021 / 2022

Vu le code de l'Education ;

Vu les dispositions de la Loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE) ;

Le Président de l'Université Le Havre Normandie arrête :

Article 1: La commission d'examen des vœux Parcoursup de la L1 Economie - Gestion classique pour la rentrée universitaire 2021/2022, est présidée par

Mme CHAMARY Magali - Professeur agrégé

Article 2 : la commission est composée des 2 autres membres suivants :

NOM, PRENOM	FONCTION
MARTIN Bénédicte	Maître de conférences
CHEVE Morgane	Professeur des universités

Article 3 : Les modalités et critères d'examens des candidatures, susceptibles d'être communiqués sur demande suite à la décision du Conseil constitutionnel du 03 avril 2020, sont les suivants :

Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir.

Les critères d'examen sont prioritairement :

- la moyenne des notes obtenues en 1ère (3 trimestres) dans les matières suivantes, si elles ont été suivies par le candidat : français, mathématiques, histoire-géographie, sciences économiques et langues vivantes.
- la moyenne des notes obtenues en terminale (2 trimestres) dans les matières suivantes, si elles ont été suivies par le candidat : mathématiques, philosophie, histoire-géographie, sciences économiques, sciences sociales, économie approfondie et langues vivantes.
- les résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat : français et TPE
- les savoir-être (attitude face au travail, sérieux, persévérance, assiduité...) du candidat tels qu'exprimés dans les appréciations des professeurs ou de la vie scolaire sur la Fiche Avenir
- l'avis du Conseil de classe ou du Chef d'établissement sur la capacité du candidat à réussir dans la formation souhaitée (Fiche Avenir)
- la pertinence du projet personnel et professionnel du candidat en cohérence avec la formation
- toute expérience pertinente indiquée sur le CV du candidat et dûment justifiée : séjours à l'étranger, investissement dans des projets locaux à visée internationale, engagement dans la vie sociale, associative ou culturelle, etc.

Pour les réorientations, les résultats du baccalauréat et des formations post-baccalauréat seront aussi considérés.

LE HAVRE, le 16 avril 2021
Le Président de l'université
Pedro LAGES DOS SANTOS

